

**SOUS EMBARGO
POUR DIFFUSION LE 25 MARS 2021 VERS 16H15
CISION CODE 01 + HEBDOS**

Budget de dépenses 2021-2022

Des retombées dans toutes les régions pour édifier un Québec dont nous sommes fiers

Québec, le 25 mars 2021. – La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, a présenté aujourd'hui la planification des dépenses de programmes du gouvernement du Québec pour la prochaine année avec le dépôt du Budget de dépenses 2021-2022. Le gouvernement propose une Stratégie de gestion des dépenses résolument engagée vers la relance de l'économie et le déploiement de nouvelles mesures pour contrer les conséquences de la crise sanitaire dans les secteurs durement touchés.

Dès le début de l'exercice financier 2020-2021, le gouvernement a agi rapidement pour faire face à la pandémie et répondre aux besoins immédiats de la population. Des crédits supplémentaires ont été sanctionnés à deux reprises, en décembre 2020 et en mars 2021. Ces crédits ont permis d'autoriser le rehaussement du niveau des dépenses de programmes de 12,9 milliards de dollars, correspondant à une hausse de 15,0 %, par rapport au budget de dépenses déposé le 10 mars 2020. En tout, pour l'exercice 2021-2022, le gouvernement rehausse de 6,0 G\$ le niveau de dépenses des portefeuilles. Malgré tout, la mise en place des mesures exceptionnelles mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie n'engage pas le Québec vers une gestion d'austérité pour les années à venir. Plus que jamais le gouvernement se doit d'assurer un financement adéquat de l'ensemble des services, consolider les initiatives prises pour protéger la santé de la population, et assurer une relance solide de l'économie.

Le Budget de dépenses 2021-2022 est des plus transparents. Il présente la répartition de la croissance des dépenses avec et sans l'effet des mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire. Si l'on exclut l'effet de l'application de ces mesures, la croissance globale des dépenses de programmes 2021-2022 est de 5,3 milliards de dollars. En Santé et Services sociaux, la croissance de 2,2 G\$ prévoit notamment des investissements de 570 M\$ pour financer principalement les 10 000 nouveaux postes de préposées et préposés aux bénéficiaires, 150 M\$ pour renforcer les services de soins à domicile, 143,7 M\$ pour des soins et des services supplémentaires en santé mentale et en itinérance, et 70 M\$ pour l'ajout de plus de 900 lits et places d'hébergement pour les aînés et les personnes ayant des besoins de services d'hébergement.

Dans le secteur de l'éducation, la croissance de 600 M\$ (en excluant l'effet des mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire) servira à soutenir la réussite éducative, améliorer le soutien au réseau et encourager la pratique d'activités physiques et récréatives. En enseignement supérieur, une croissance de 600 M\$ sera notamment consacrée à déployer davantage de solutions numériques, à favoriser la hausse de la diplomation et à améliorer la santé et le bien-être des étudiants et du personnel.

Parmi les investissements dans les autres ministères, mentionnons : 595 M\$ additionnels pour le branchement de tous les foyers québécois à Internet haut débit; 100 M\$ pour bonifier le Plan de relance économique du milieu culturel; 150 M\$ pour les programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises; 20 M\$ pour déployer la stratégie québécoise de l'hydrogène vert et des biocarburants; 16,3 M\$ pour créer de nouvelles places de garde en milieu familial; et 25 M\$ pour stimuler l'investissement privé dans le secteur touristique.

Approche consolidée

Le Budget de dépenses présente, pour une première fois cette année, une synthèse des renseignements budgétaires consolidés du gouvernement pour chacun des portefeuilles ministériels. Dans un souci de transparence accrue envers la population et les parlementaires, ce changement facilite la lecture et la compréhension de l'information budgétaire.

Performance et agilité de l'Administration gouvernementale

L'Administration gouvernementale doit s'assurer, en permanence, d'une utilisation optimale de ses ressources. Le gouvernement complétera le virage amorcé pour optimiser l'application de la *Loi sur l'administration publique* et instaurer une véritable culture de gestion axée sur les résultats et sur la performance dans les ministères et organismes. Le gouvernement poursuivra également le chantier sur la révision des programmes, en misant, notamment, sur les initiatives déployées durant la pandémie, comme le télétravail, le zéro papier, la nouvelle utilisation des espaces et la transformation numérique. Chaque ministère devra déployer un plan triennal de révision de ses programmes pour s'assurer qu'ils atteignent les objectifs visés et qu'ils sont administrés efficacement. Des projets de révision à portée gouvernementale seront également menés pour améliorer l'agilité de l'État, accroître l'efficacité administrative et simplifier les démarches des citoyens. La nouvelle Chaire en évaluation économique des programmes publics, née d'un partenariat avec l'Université Laval, nous permettra aussi d'enrichir les analyses et de prendre de meilleures décisions.

Ressources humaines et télétravail

Des négociations se poursuivent de façon soutenue avec le personnel syndiqué des secteurs public et parapublic pour le renouvellement des conventions collectives. Dans le secteur de la santé et des services sociaux, le gouvernement propose des solutions concrètes en matière de stabilisation des équipes, de charge de travail et d'amélioration des services.

Cette année, une nouvelle réalité s'est imposée : le télétravail. Certaines idées préconçues ont été démenties et de nouvelles façons de travailler se présentent, notamment au regard de l'attractivité de la fonction publique, de la disponibilité de la main-d'œuvre, de la conciliation travail-famille ou encore de la mobilité durable. Le gouvernement déposera à cet effet, dès que le contexte pandémique le permettra, une politique-cadre en matière de télétravail dans la fonction publique. Le télétravail nous donnera aussi l'occasion de concrétiser l'engagement de régionaliser 5 000 emplois ainsi que d'optimiser les espaces pour, à terme, générer des économies.

Avancées en transformation numérique

Le contexte pandémique a incité, en 2020-2021, plusieurs organismes publics à développer leurs services numériques. Depuis un an, une Politique gouvernementale en cybersécurité est venue consolider la protection des actifs informationnels gouvernementaux et rehausser les niveaux de sécurité des organismes publics. Il faut souligner aussi le début des activités, le 1^{er} septembre 2020, d'Infrastructures technologiques Québec. Pôle d'expertise de

première importance dans l'administration publique, cet organisme nouvellement constitué est responsable de la réalisation de plusieurs projets d'envergure, dont la consolidation des centres de traitement informatiques et le premier volet du Service québécois d'identité numérique.

Marchés publics et achat québécois

L'apport des entreprises québécoises et des produits locaux s'avère déterminant pour la relance économique post-pandémie. Le Plan d'action pour le secteur de la construction, qui a été dévoilé récemment, contient notamment des mesures visant à favoriser l'achat québécois. Le gouvernement déposera également, sous peu, sa stratégie pour permettre aux entreprises québécoises d'avoir plus facilement accès aux marchés publics, et ainsi favoriser leur développement. Le gouvernement est particulièrement soucieux de la vitalité des régions, de leur essor économique et de la mise en valeur du contenu québécois. La mise en place du Centre d'acquisitions gouvernementales s'assurera du respect de cet objectif. Le Centre déposera ce printemps son plan des acquisitions gouvernementales, dans lequel l'achat québécois sera pris en considération dans le cadre des stratégies d'acquisitions de biens et services.

Citation :

« Notre gouvernement propose une stratégie de gestion des dépenses publiques résolument engagée vers la relance de l'économie et la protection de la santé de la population. L'ensemble de la nation québécoise doit pouvoir s'épanouir dans une société forte et à l'économie prospère, riche des potentiels de chaque individu, spécifique et rayonnante de sa culture et de sa langue. Nous agissons pour soutenir les Québécois, financer les priorités du Québec et maintenir les plus hauts standards dans la qualité des services à la population. Nous pouvons être fiers de notre résilience. »

Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Lien connexe :

www.tresor.gouv.qc.ca

– 30 –

Source :

Florent Tanlet
Attaché de presse
Cabinet de la ministre responsable
de l'Administration gouvernementale et
présidente du Conseil du trésor
Tél. : 418 265-1982

Information :

Antoine Tousignant
Chef d'équipe aux affaires publiques
Ministère du Conseil exécutif et
Secrétariat du Conseil du trésor
Téléphone : 418 781-9520
Courriel : medias@mce-sct.gouv.qc.ca